



Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



Compte rendu de la réunion du Samedi 16 Février 2008

Compte Rendu n° 02/08

Présents : Monique Benhamed, Patrice Gauthier, Alain Fontana, Patricia Scoffier, Bernard Jouanneau, Danièle King, Martine Louvet, Dominique Rabbé, Emmanuelle Rabbé, Valérie Parra, Jean-Pierre Rondel, André Vincent.

Invités : Didier Gailhaguet (Président de la F.F.S.G), Robert Dureville (D.T.N), Christèle Gautier (C.T.N), Elisabeth Louesdon (CNJPA)

Excusés : Florence Catry de Surmont, Hélène Cucuphat, Jean Luc De Bortoli, Grégoire Fontana, Monique Georgelin, Monique Pétis.

1°) Informations fédérales

- AG Fédérale les 14 et 15 Juin 2008 à Paris, lieu restant à déterminer.
- Le siège fédéral sera fermé du 4 au 9 Août 2008.
- La CFOA (Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage) est remaniée :

- Président : **Philippe Mériquet**
 - Vice Présidente en charge du Patinage : Florence Catry
 - Représentant Patinage Artistique : Anthony Leroy
 - Représentant Danse sur Glace : Christine Hurth
 - Représentant Patinage synchronisé : Philippe Maitrot
 - Représentant Ballets : Didier Bruls

- Le rôle de cette commission est d'harmoniser l'arbitrage de toutes les disciplines et de prendre en charge les juges internationaux (Sélections, convocations, séminaires, formations, suivi de l'activité.....).

2 °) Classeur 2008

- Tous les éléments seront sur le site pour la fin du mois de Février.
- Les éléments du règlement des Juges qui devaient être fournis pour le 7 Janvier, ne l'ont toujours pas été.
- Elisabeth Louesdon se propose gentiment de remédier à ce manque et de fournir les documents qu'elle a mis à jour pour la ligue IDF. La CSNPA la remercie vivement pour cette collaboration mise au service des Clubs.
- Le règlement des jeunes talents sera mis à jour sur le site.

3°) Tournois de France

- Les organisateurs des Tournois de France ont été confrontés à de nombreux problèmes
 - Nombre d'inscrits,
 - Résultats,
 - Comportement des parents,...
- **Une commission «Tournois de France»** est mise en place sous la responsabilité d'Alain Fontana (participation de Monique Benhamed) avec pour objectif :



Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



- **L'amélioration du système existant**

- Patrice fournira rapidement le calendrier prévisionnel 2008 / 2009, afin que chaque responsable de ligue puisse contacter les clubs pour proposer une répartition.
- **Si plusieurs clubs sont candidats pour les mêmes dates, ils seront « départagés » par le vote des clubs lors de l'AG.**
- La Commission présentera lors de la prochaine CSNPA les modifications à soumettre au vote de l'AG.

- **Une formation « Comptables »** sera mise en place avant la fin de la saison avec pour objectifs :

- **Le rappel de certaines règles de base**

- Faire l'inventaire des difficultés rencontrées au cours de la saison.
- **A cette formation, seront convoqués les comptables ayant officié sur les tournois de France.**
- **Patrice Gauthier prendra contact avec Lionel Avot pour l'organisation et le choix de la date.**

RAPPELS IMPORTANT

- Si le tirage au sort est effectué en amont de la convocation, les certificats médicaux doivent être acceptés jusqu'à 24H avant le début de la compétition.
- **Les résultats diffusés ne peuvent en aucun cas être remis en cause.** C'est pourquoi il est impératif que les résultats (« Judge's Score ») soient **transmis au contrôleur de la compétition pour validation avant de les remettre aux patineurs et aux entraîneurs.**
- Le club organisateur doit être prévenu le plus tôt possible des forfaits. Cette année nous avons compté plus de 30 forfaits lors d'un même TDF, il n'a donc pas été possible d'ajuster les horaires pour l'ensemble de cette compétition.
- La CSNPA préconise de faire des podiums intermédiaires aussi souvent que possible.

REMARQUES

- Sur le modèle des compétitions internationales, la CSNPA proposera vraisemblablement de faire les tirages au sort avant les TDF sans la présence des patineurs en tenant compte du World ranking; French ranking, résultats des TDF précédents.
- Les organisateurs de tournois ont du mal à constituer les panels techniques, par manque de disponibilités des personnes formées.
- Les membres de la CSNPA seront plus présents sur les tournois de France pour rencontrer les entraîneurs et les dirigeants.

4°) Formations

- **Une formation « Juges »** destinée aux juges de ligue et de compétition sera organisée les 24 et 25 Mai sous la responsabilité de la CSNPA et de la CNJPA.
- Cette formation sera assurée par Elisabeth Louesdon et Anthony Leroy.
 - A titre indicatif, cette formation aura lieu du samedi 10h au dimanche 16h avec la prise en charge d'une seule nuit d'hôtel.
 - Le lieu restant à déterminer
- **Une formation « Contrôleurs, Data/Cut, Spécialistes »** aura lieu vraisemblablement les 31 Mai et 1 Juin sous la responsabilité de la CSNPA et de la CNJPA.



Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



- A titre indicatif, cette formation aura lieu du samedi 10h au dimanche 16h avec la prise en charge d'une seule nuit d'hôtel.
- Le lieu restant à déterminer

– **Formation continue des cadres**

- «Les Portés» le 18 février à Bercy.
- Connaissance des règlements ISU les 4, 5 et 6 Juin à Caen.

5°) **Groupes de travail**

- Une réflexion doit être menée pour organiser d' **« Autres Formats de Compétitions »**, le groupe de travail est confié à Emmanuelle Rabbé.
- Une réunion sur les **« Règlements Interclubs »** sera programmée prochainement.
- Les médailles ne correspondent plus aux règlements actuels. La **« Refonte des Médailles »** est confiée à Elisabeth Louesdon.
- **«Labellisation»**: Dominique Rabbé proposera à la CSNPA, un projet de reconnaissance des clubs labellisés.

6°) **Stage**

- La CSNPA s'associera comme l'an dernier au stage de Pâques (Avril 2008) organisé par la DTN, en envoyant, en plus de la sélection DTN, les 4 premiers garçons et 8 premières minimes du championnats de France 2008 (Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année).
- Le stage se déroulera à Courchevel.

7°) **Intervention de Didier Gailhaguet** (Partie rédigée par DG)

- Le Président réaffirme sa volonté de travailler avec les CSN et de redonner le rôle pour lequel elles ont été mises en place. Pour cela, il reconnaît que le rôle de chacun (CSN, Ligue, DTN....) doit être précisé et respecté.

Didier Gailhaguet indique, quels sont pour lui, les axes principaux pour lesquels il attend des propositions de la CSN :

– **La détection**

- Il est probable que des «talents» passent à travers les mailles d'un filet trop large et qu'il est important d'aller les chercher là où ils se trouvent c'est à dire dans les clubs mais aussi chez les scolaires et dans les séances publiques car il existe des talents partout.
- DG estime que la détection pourrait être une des missions clairement attribuées aux Ligues.

– **Formation continue des cadres**

- DG insiste sur la nécessité que chaque stage de l'edf ne puisse s'organiser sans un séminaire de formation d'entraîneurs et/ou d'officiels d'arbitrage et/ou de dirigeants bref de tous ceux qui composent et font une compétition
- Un séminaire commun avec trois autres CSN, basé sur la chorégraphie et destiné à toutes les disciplines musicales est à l'étude.

– **Maison des Enseignants**

- DG a confié à Jean –François Ballester la mission de créer au sein de la Fédération la « Maison des Enseignants »
- DG pense qu'il existe 3 types d'enseignants s'adressant à des publics très différents:

1. le sport de Haut–Niveau et ses filières qui représente « un monde à part » confié aux entraîneurs



Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



2. le développement d'un club allant de l'initiation au perfectionnement qui est confié aux moniteurs et aux professeurs de patinage
3. la glisse pour tous ayant une finalité ludique ou hédoniste et qui devrait être l'apanage d'Animateurs spécialisés (ex : sport pour adultes, sport familial Handisports de glace etc...)

La création d'un module de formation complémentaire «Animation» préparé par la DTN, sera testé en Ile de France, module qui s'adressera à des enseignants titulaires du BE.

- **Nombre de licenciés**

- Des actions doivent être entreprises pour augmenter notre nombre de licenciés. Il faut prévenir les dirigeants de clubs qui ne licencient pas leurs adhérents qu'ils se placent en contradiction avec la loi Lamour et exposent leur club et eux-mêmes à de graves désagréments en terme de responsabilité

- **Le Nouveau Système de Jugement « N.J.S »**

- Le NJS a apporté un véritable progrès dans le jugement des compétiteurs notamment sur la première note depuis son entrée en vigueur, toutefois, sa lourdeur augmente le coût des épreuves nationales notamment des jeunes catégories, il faut envisager de diminuer le nombre des officiels de tous ordres (entre 25 et 30 personnes sont parfois en bord de piste pour un championnat)
- Une dynamisation et une animation des compétitions est fondamentale. DG demande aux membres de la CSNPA tous présents dans les ligues de résoudre ce problème et de mettre en œuvre des actions pour redonner une ambiance festive à nos compétitions régionales comme nationales en préparant notamment chaque championnat national très en amont avec les organisateurs et en revisitant le cahier des charges pour y inclure le nécessaire effort pour que nos tribunes soient à nouveau remplies de scolaires, de jeunes. Cela sous entend d'y inclure une animation appropriée renforcée par un plan de communication certes adapté aux moyens économiques, par la présence des médias (presse parlée, écrite, et télévisée) et des élus des collectivités le jour de la manifestation.

- **La Commission Fédérale des Officielles d'Arbitrage « C.F.O.A »**

- La CFOA est une commission rattachée au Bureau Exécutif avec lequel elle a un mandat commun. L'ancienne CFOA s'est donc dissoute avec l'arrêt du mandat du précédent BE. Une nouvelle CFOA a dû être rebâtie dont le Président est statutairement un membre élu du CF soit : M. P.Mériguet
- Sa composition complète et ses missions détaillées seront consultables sur le site de la fédération.

- **Réforme statutaire et règlementaire des Officiels d'Arbitrage**

- Mme F.VUYLSTEKER est chargée de mission pour élaborer une réforme statutaire globale des Officiels d'Arbitrage.

Public concerné :

Officiels d'Arbitrage de tous niveaux.

But :

Permettre de clarifier les rôles et missions de chaque commission d'Officiels d'Arbitrage.
Proposer un plan d'organisation commun aux différentes disciplines pour harmoniser autant que faire se peut le fonctionnement des Officiels d'Arbitrage en tenant compte bien sûr des spécificités propres à chaque discipline.

Permettre d'amender la constitution et les missions de la CFOA.

Préciser les passerelles entre les domaines du national *stricto sensu* et de l'international.

- **La régionalisation est un des 3 axes du projet de développement**



de

Patinage Artistique



- Le plan régionalisation se met en place. Il est confié à M.Gentelet. Ce projet a pour support les ligues et les Comités Départementaux. La loi sur la décentralisation qui a été votée s'est progressivement appliquée au sport et les sports de glace n'y ont pas fait exception. Des réunions avec les ligues et les Comités Départementaux se déroulent en province (La première a eu lieu le 2 février à Rouen, la seconde aura lieu le 1^{er} mars à Narbonne et d'autres suivront). Elles sont organisées à l'écoute des intéressés pour définir collégialement mais avec précision l'organisation à mettre en œuvre. La définition des rôles attribués aux ligues régionales et aux comités départementaux est le fondement et une nécessité administrative pour lever des fonds mais elle entraîne de fait une harmonisation sportive. Cette dernière doit s'adapter aux réalités de terrain (combien de patinoires ici, combien de clubs là etc...) et être en adéquation avec les acteurs concernés (Conseil Régional, Conseil Général, Collectivités locales DRJS, DDJS, CROS, CDOS Syndicat National des Patinoires, acteurs économiques etc...). Cette triple équation constitue l'enjeu et le défi passionnant à relever.

– Les Sports de glace pour tous constituent le deuxième axe du plan de développement

- Ce projet est confié à J.Pace. La fédération compte actuellement 20 000 licenciés dont 144 sont des sportifs de haut-niveau auxquels s'ajoutent une centaine d'espoirs. la question qu'il faut peut être enfin se poser est : Quelle est l'offre fédérale pour les 19750 licenciés restants ? Les sports de glace pour tous veulent tenter de répondre à un sport prévention et santé, à un sport-insertion, à un sport-handicap, à un sport-famille et adultes, à un sport-entreprise et s'intéresser au sport-scolaire Comment ? De nouveaux projets d'actions seront tentés pour amener notre fédération dans des domaines d'activités beaucoup plus en proximité avec la demande de nos clubs et de nos licenciés tels que :

- « Le Festival de la Glace » confié à S.Jeannette où Les CSN seront associées qui doit voir le jour en 2009. qui a pour objet de rassembler sous forme exclusivement ludique (parcours chronométrés adaptés à toutes les tailles de patinoire) toute cette population sans critères d'ages ou de catégories débutant par des manifestations locales, puis régionales se terminant par un évènement national .
- Le BAC à Option Patinage
- La Licence « Glace pour Tous »
- L'Affiliation « Clubs Saisonniers »
- La Réflexion sur le Diplôme d'Animateur Fédéral des Sports de Glace
- Le Plan national « patinage pour adultes »
- Le développement du Handisports de Glace
- Le recensement de tous les enseignants participant à la vie fédérale (BE1, BE2, BIF etc...)

– Le Projet Clubs est le 3^{ème} axe du plan de développement

- Le projet clubs a été confié à Mme B.Coirier. Il est double :
 1. Harmoniser les différents processus de labellisation attribués par les différentes instances de la FFSG (be, csn, ligues ...) et établir un lien direct de remontées des informations vers la FFSG
 2. Créer l'antenne clubs, point de rencontre facilement accessible, outil destiné à apporter des réponses rapides à leurs préoccupations journalières et résoudre les problèmes basiques des Présidents de clubs, notamment les nouveaux, en « quasi instantané ».

– L'Évènementiel Fédéral 2008, 2009, 2010

- Dans la droite ligne de ce qui fut annoncé durant la campagne pour la présidence, je me suis engagé en collaboration avec A.Philippe à trouver immédiatement les sites des grandes épreuves. Ce ne fut pas chose facile mais deux mois après notre élection et malgré la complexité des négociations en pleine campagne municipale, le Bureau Exécutif est fier de pouvoir annoncer que la majorité des épreuves a déjà trouvé un site d'accueil pour les deux ans de son mandat :

Commission Sportive Nationale



de

Patinage Artistique



1. Le France-Elite 2009 se déroulera à Marseille dans la toute nouvelle aréna double piste de 6000 places. La Municipalité Phocéenne s'engage à verser 100,000 € pour l'obtention de cette organisation.
2. Le lieu pour les France-Elite 2008 est acquis mais doit rester secret jusqu'à la fin des élections municipales. Le contrat avec Paris 1ère relatif à cette épreuve a été dénoncé dans l'attente d'une renégociation plus large relative à plusieurs épreuves.
3. Les Master's seront attribués à une même ville pendant 3 ans soit 2008, 2009 et 2010 ce qui en fera un événement récurrent pour les collectivités locales et assurera une belle rentabilité à la FFSG sur plusieurs années car les sponsors et les institutionnels locaux auront une visibilité sur plusieurs années. Une diffusion télévisée est également à l'étude.

- **Ristournes sur licences**

- Le BE a fixé les règles de reversement des ristournes sur licences aux ligues. Le montant global a été enregistré et provisionné dans les comptes de la fédération par l'équipe précédente et ne peut être modifié. Le BE a fixé la répartition suivante une base de fonctionnement identique pour toutes les ligues (1.000€) et un versement proportionnel au nombre de licenciés. Étant donné la phase de transition où nous nous trouvons Michel Gentelet contactera l'ensemble des protagonistes pour prendre avec les antagonistes les décisions les plus proches de la réalité que connaissent les organes déconcentrés.

- **Le Service Communication**

- Le service Com a énormément travaillé depuis deux mois pour redonner une grande impulsion à la vie fédérale et Nicolas Beaudelin et Anthony Baron doivent en être félicités
- L'ambition qui est la nôtre est de leur donner davantage de prérogatives et les possibilités d'être à la hauteur de nos enjeux. Nous sommes persuadés que le moyen pour aller séduire des investisseurs potentiels passe par une com développée sur 4 secteurs :

Com Inter fédérale
Com Media
Com Grand Public
Com Pre-Olympique

- Pour ce faire nous souhaitons procéder à une consultation de quelques agences spécialisées pour probablement externaliser partie de ces 4 secteurs sous le contrôle de notre Secrétaire Général adjoint P.Girardot.

8°) Intervention de Robert Dureville

- **Sélection pour les Mondes Juniors**

- Florent Amodio et Kim Lucine (Garçons)
- Charlotte Gendreau (Fille)
- Bruno Massot et Camille Foucher (Couple)

La prochaine réunion de la CSNPA aura lieu le samedi 15 mars à Cergy